

Vie des entreprises : Le Rapport Mandon met en marche le choc de simplification

Le gouvernement a placé les PME au cœur de sa stratégie de croissance et de ses actions pour stimuler l'activité et l'emploi. En mars dernier, un choc de simplification était annoncé par le Président de la République.

Celui-ci prend aujourd'hui forme avec la remise du [Rapport Mandon](#) au Ministère de l'Economie. Interlocuteur privilégié des entreprises, le cabinet de conseil en financement Sogedev fait le point sur les mesures proposées et leur impact sur le quotidien des entrepreneurs.

En parallèle des Assises européennes du financement des PME, le Député Thierry Mandon a remis, le 1^{er} juillet dernier à Bercy, un rapport et plusieurs préconisations venant concrétiser le « choc de simplification ». En effet, le Député propose une série de mesures visant à **simplifier les démarches réglementaires, administratives et fiscales** des entreprises qui pourraient **supprimer**, sur une période de 3 ans, **80% de leurs coûts** liés à la complexité administrative.

Parmi les préconisations, certaines viendraient **alléger l'utilisation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et simplifier la prise en compte des dépenses éligibles** :

- ✓ le périmètre des dépenses éligibles serait élargi,
- ✓ et le calcul simplifié, en incluant l'amortissement de la totalité des immobilisations affectées à l'activité de R&D, toutes les cotisations sociales pour les dépenses de personnel, ainsi que toutes les dépenses de maintenance de brevets...

Alors que le **contrôle fiscal** sur le CIR reste un point délicat et fait l'objet de débats, le rapport préconise également de **clarifier les textes de loi** pour éviter tout risque de remise en cause ultérieure et de **simplifier les demandes du Ministère de l'enseignement supérieur** afin d'accélérer et d'améliorer les procédures en cas de contrôle.

« Ces premières pistes d'amélioration sont bien accueillies par les entrepreneurs et la communauté d'experts qui les accompagnent au quotidien. Alléger et simplifier ce dispositif leur serait bénéfique car cela leur permettrait d'entreprendre plus et sans crainte, et ainsi plus généralement de relancer l'économie », commentent Thomas Gross et Charles-Edouard de Cazalet, Directeurs Associés de Sogedev.

Les mesures issues de ce rapport et retenues par le gouvernement seront annoncées au cours de la réunion interministérielle sur la **réforme de l'État du 17 juillet prochain**. Elles devront ensuite faire l'objet d'un décret à l'automne ou bien être inscrites dans le projet de loi de finances pour 2014.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation et le financement du développement international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 2000 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir plus : www.sogedev.com

Contacts presse

Sogedev
Julie Taiel – Responsable Marketing
01 55 95 01 77
jtaiel@sogedev.com

OXYGEN
Ophélie Surini / Monique Kindrebeogo / Aurélie Jeanne
01 41 11 37 85 / 01 41 11 23 99
ophelie@oxygen-rp.com / monique@oxygen-rp.com